

République française

HERAULT

## LE CAYLAR - COMMUNE

Séance du 28 novembre 2025

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 17/11/2025

*vingt-huit novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean TRINQUIER*

Présents : 8

*Salle du Conseil Municipal*

Votants: 8

**Présents :** André BERTRAND, Jérôme CLARISSAC, Christelle DE  
OLIVEIRA, Françoise MARTIN DUPE, Jean TRINQUIER, Alexandra  
AVAZERI, Benoît CAMBON, Lucas MIALANE

Pour: 8

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:** Julien PRADEL

**Secrétaire de séance:** Jérôme CLARISSAC

### Objet: Renouvellement de la convention avec Météo France - DE\_2025\_033

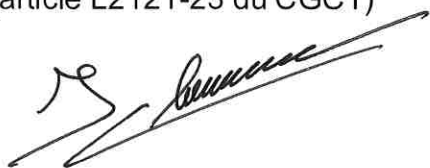
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous avons une convention concernant l'implantation d'une station automatique du réseau de Météo France sur un terrain communal.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2015, c'est pourquoi les services de Météo France nous propose son renouvellement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- accepte le renouvellement de cette convention à partir du 1er janvier 2026 pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement 2 fois..

Le secrétaire de séance  
(article L2121-23 du CGCT)



Le Maire ou le Président de séance



Date de transmission de l'acte: 01/12/2025

Date de réception de l'AR: 01/12/2025

034-213400641-DE\_2025\_033-DE

A G E D I

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié

Date de transmission de l'acte: 01/12/2025  
Date de réception de l'AR: 01/12/2025

034-213400641-DE\_2025\_033-DE  
A G E D I